



# PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 8 avril 2024

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Au cours du week-end du 6 au 7 avril 2024, 64 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 14 pour vitesse excessive comprise entre 40 et 50 km/h, 9 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, 8 pour défaut d'assurance, 8 pour défaut de contrôle technique et 5 pour conduite sous produits stupéfiants.

24 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 16 automobilistes sur 110 contrôlés ont été verbalisés notamment : 6 pour non port de la ceinture de sécurité, 2 pour défaut de contrôle technique, 1 pour port d'oreillette de téléphone, 1 pour refus de priorité de piéton engagé sur la chaussée et 1 pour non port du casque.

2 véhicules ont été immobilisés.

**La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.**

#### Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.